COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :
Alpes de Haute-Provence
Arrondissement :
DIGNE LES BAINS
Canton :
DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2019_001

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 février 2019

Nombre	
de Conseillers en exercice	12
de Présents	10
de Votants	11

L'an deux mille dix-neuf et le cinq février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTIONS RENOVATION EGLISE

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSE Gérard, AMAUDRIC Aude, PEREZ Christophe, ROUSSELET Jean-Louis
Absents : Thierry JAUFFRED
Excusés :
Procuration de : MARTIN Jean-Marie par AILHAUD-BLANC Régine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Monsieur Michel BARDET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 29/01/2019

Cette délibération retire la délibération DE_2018_072 du 18 décembre 2018.

Madame le Maire rappelle la délibération n° 80-2016 du 22 novembre 2016 concernant le projet de restauration et de valorisation de l'église Notre Dame du Bourg ainsi que l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour mettre en place une souscription publique.

Au niveau de la restauration extérieure, des travaux de reprise de fondations, de confortement des pieds de mur et des soubassements sont nécessaires pour consolider l'ossature du bâtiment pour un coût de 162 270.00 euros HT soit 194 724.00 euros TTC selon les devis réactualisés de la SCOP AMAK .

Pour rappel le coût de la réfection des badigeons intérieurs est de 39 400.00 euros HT soit 47 280.00 euros TTC.

Afin de mettre en valeur l'église, des panneaux d'interprétation et d'information seront apposés devant et à l'intérieur du bâtiment. Cette signalétique révélera l'architecture mais aussi ce qui en fait la valeur patrimoniale (chemin de croix bilingue, vitraux) tout en faisant découvrir l'histoire de l'église, l'importance de ce bâtiment au sein de la communauté villageoise au moyen âge mais aussi de nos jours, de l'inscrire au cœur d'un parcours de découverte du patrimoine local.

Le coût de la mise en place de la signalétique s'élève à 3 135.00 euros HT soit 3 762.00 euros TTC selon le devis de l'entreprise EPI de Château Arnoux.

Préfecture de Digne les Bains
Date de réception de l'AR: 06/02/2019
004-210400479-20190205-DE_2019_001-DE

Le montant total des travaux est de 204 805.00 euros HT soit 245 766.00 euros TTC

Il est proposé de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR 2019 sur le thème « aide aux travaux d'équipement »et celle du Conseil Régional dans le cadre de la « restauration et la valorisation du patrimoine rural non protégé » selon le financement suivant :

	Montant HT en euros	TTC en euros
Devis travaux	204 805.00	245 766.00
DETR 2019 (60%)	122 883.00	
Conseil Régional (20%) appel à projet "restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé"	40 961.00	
Total subvention (plafond 80%)	163 844.00	163 844.00
A charge de la commune		**81 922.00**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération N° 80-2016 du 22 novembre 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE le financement proposé,
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération

POUR :11 **ABSTENTION :0** **CONTRE : 0**
Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme.
Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC

MAIRIE DE CHAMPTERCIER
Alpes de Haute-Provence

MAIRIE DE CHAMPTERCIER
Alpes de Haute-Provence

Préfecture de Digne les Bains
Date de réception de l'AR: 06/02/2019
004-210400479-20190205-DE_2019_001-DE